



**Vert-le-Petit**

# CHARTRE D'ENGAGEMENT DU JEUNE

*Activités jeunesse – sorties et soirées*



*Cette charte a pour objectif de définir les règles de vie simples permettant de garantir des activités conviviales, respectueuses et sécurisées. En participant aux actions Jeunesse, chaque jeune s'engage à la respecter.*

## **1. Respect des personnes**

Je m'engage à respecter les autres jeunes, les animateurs et toute personne rencontrée. Je fais attention à mon langage et à mon comportement.

## **2. Respect du cadre et des lieux**

Je respecte les lieux d'activités et le matériel. Je contribue à les laisser propres et en bon état.

## **3. Esprit de groupe**

Je participe aux activités dans un bon esprit, sans mettre les autres en difficulté et en favorisant la bonne ambiance.

## **4. Horaires et ponctualité**

Je respecte les horaires donnés pour les activités, les départs et les retours.

## **5. Sécurité**

Je respecte les consignes des animateurs pour garantir la sécurité de tous.

## **6. Déplacements**

Je respecte les consignes lors des trajets (à pied, en transport ou en véhicule encadré). Je ne me déplace pas seul sans autorisation.

## **7. Téléphone et objets personnels**

J'utilise mon téléphone de façon raisonnable et uniquement quand cela est autorisé. Je reste responsable de mes affaires personnelles.

## **8. Interdiction de fumer**

Il est interdit de fumer (cigarette, cigarette électronique ou autre produit) pendant toutes les activités, sorties, séjours et dans les locaux de la structure.

## **9. Droit à l'image**

J'accepte que des photos ou vidéos puissent être prises uniquement avec l'accord de mes responsables légaux.

## **10. Engagement**

En signant cette charte, je m'engage à respecter ces règles pour le bon déroulement des activités.

Signature du jeune : \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_